



CONFÉRENCE

ARBITRAGE CORPORATIF : QUO VADIS ?

20 mars 2024

**Institut de droit comparé - Salle B.
Goldman (5ème étage) 28 rue Saint-
Guillaume - 75007 Paris**

L'institut de droit comparé développe désormais avec le professeur Malik Laazouzi le thème du droit comparé de l'arbitrage international. L'institut est heureux d'accueillir dans cette perspective la Chambre Internationale d'arbitrage de Paris et la Chambre arbitrale maritime de Paris, chambres spécialisées dans les litiges relatifs au négoce international et aux opérations maritimes internationales. Ces chambres sont avant tout des chambres professionnelles : cette conférence sera l'occasion d'en montrer la spécificité et la pertinence ainsi que de les comparer avec les organisations plus généralistes.

La Chambre Arbitrale Internationale de Paris (CAIP), la Chambre Arbitrale Maritime de Paris (CAMP) et l'Institut du Droit Comparé de Paris (IDC) organisent ensemble une conférence sur l'arbitrage corporatif:

11 h 45 ACCUEIL

12 h 00 PRESENTATION

- Allocution de bienvenue par Madame le Professeur Marie GORE, directrice de l'IDC et professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas
- Présentation Chambre Arbitrale Maritime de Paris (CAMP) : Monsieur le Professeur Philippe DELEBECQUE, Président de la CAMP et professeur émérite à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Présentation de la Chambre Arbitrale Internationale de Paris (CAIP) : Monsieur Arnau PUIG TIEMBLO, Secrétaire général de la CAIP

12 h 30 ALLOCUTION



De la clause pathologique à l'arbitrage sur mesure. Réflexions à partir de l'arrêt BZ Grains (Paris, 4 avril 2023, RG n° 22/07777)
par Monsieur le Professeur Malik LAAZOUZI, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas et directeur du LLM Assas World Arbitration and Dispute Settlement

12 h 50 TABLE RONDE : Pourquoi recourir à l'arbitrage professionnel ?

Modératrice : Madame Pascale MESNIL, Secrétaire générale de la CAMP

Intervenants :

- Monsieur Julien RAYNAUT, Directeur Juridique du Bureau Veritas
- Monsieur Hervé DELANNOY, Directeur Juridique du Groupe Rallye
- Monsieur Philippe METTOUX, Directeur juridique de la SNCF

programme

Tout le programme de [Paris arbitration week](#)